

**Termes de référence pour l'évaluation organisationnelle et institutionnelle
des partenaires du Programme Justice Economique et Sociale Phase**

2021-2025

Appui financier du Fonds Suédois d'Appui à la Société Civile (CIVSAM)

Mai 2021

Contexte et justification

Diakonia est une ONG suédoise intervenant dans une trentaine de pays dans le monde dont 9 en Afrique.

L'approche d'intervention de Diakonia est de renforcer les capacités des ONG/associations nationales qui travaillent pour un développement juste, équitable et durable, en cohérence avec sa vision. Convaincue que les solutions durables proviennent des personnes qui sont touchées par des problèmes quand la possibilité et les appuis leur sont donnés, Diakonia considère la société civile comme un acteur clé dans le processus de développement. Ainsi, Diakonia a choisi comme stratégie principale le renforcement des capacités des acteurs de la société civile dans les pays où elle intervient. Cela veut dire que l'atteinte des objectifs de développement que Diakonia s'est assignée est basée essentiellement sur son habileté à renforcer ses ONG/associations partenaires dans la mise en œuvre de projets/programmes de qualité pour des changements durables.

Le Programme Justice Economique et Social est l'un des programmes de Diakonia mis en œuvre au Burkina Faso depuis l'an 2000. Ce programme vise à « Contribuer à un développement économique et social équitable des populations au Burkina Faso ». Les actions du programme touchent l'ensemble du territoire national.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa sixième phase 2021-2025, l'ONG Diakonia, a procédé au recrutement de quatre (4) organisations de la société civile légalement reconnues au Burkina Faso, sur la base de propositions de projets/ plans stratégiques à valeur ajoutées certaines dans la vie des bénéficiaires sous les 03 axes stratégiques ci-après :

- Axe 1. Renforcement de la gouvernance et de la participation citoyenne au processus de développement: Association Monde Rural (AMR), Association des Jeunes pour le Développement Durable au Burkina Faso (AJDD/BF), Association Tin Tua (ATT).
- Axe 2. Réduction des inégalités de genre : Association des Jeunes pour le Développement Durable au Burkina Faso (AJDD/BF), Association pour la promotion féminine de Gaoua (APFG).
- Axe 3. Renforcement de la participation/inclusion des Organisations de la Société Civile au processus de développement : cet axe est porté par Diakonia.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme et dans une perspective d'accompagnement de ses organisations partenaires conformément à son approche d'intervention qui est de

renforcer leur capacités techniques et organisationnelles, Diakonia souhaite recruter un consultant ou un cabinet d'étude pour la réalisation d'une évaluation organisationnelle et institutionnelle des quatre organisations partenaires du PJES à savoir : AMR, Tin Tua, AJDD/BF et APFG.

I. Objectifs de la mission d'évaluation

❖ Objectif général :

L'objectif principal de la mission est d'évaluer les capacités organisationnelles et institutionnelles des quatre partenaires de la 6^e phase du PJES en vue de renforcer les capacités de ces dernières durant la période d'implémentation du programme.

❖ Objectifs spécifiques :

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Identifier les forces et faiblesses des quatre organisations partenaires en termes de fonctionnement, de gestion et de gouvernance
- Identifier les priorités de développement des organisations couvrant la période de mise en œuvre du programme
- Proposer un plan de renforcement de capacités propre à chaque organisation.

II. Les résultats et livrables attendus par la mission de capitalisation

Il est attendu à la fin de la mission :

- Un document comportant le diagnostic organisationnel de chaque organisation,
- Un plan de renforcement des capacités de chaque organisation partenaire sur 5 ans.

III. Ressources humaines

Pour la mission d'évaluation, il est recherché des personnes physiques (consultants ou experts...), ou personnes morales légalement reconnues au Burkina Faso (cabinets, bureaux d'études, groupements de bureaux d'études...

Le prestataire fournira une équipe compétente de travail pour la réalisation efficace et efficiente de la mission. Toutefois, des compétences minimales suivantes sont requises :

Le consultant principal, chef de mission :

- ❖ Être titulaire d'un diplôme de Bac+4 en Sociologie, en socio-économie, en démographie ou en tout autre domaine connexe,
- ❖ Avoir au minimum cinq (05) années d'expérience professionnelle dans le domaine du suivi et de l'évaluation des programmes et projets de développement.
- ❖ Avoir des connaissances en diagnostic organisationnel des associations et ONG de développement
- ❖ Justifier d'une expérience dans la formation, le suivi-évaluation et l'accompagnement des associations et ONG
- ❖ Justifier de l'expérience dans la conduite de missions similaires

Le consultant associé :

- ❖ Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+3 au moins en sociologie, socio-économie, démographie ou tout autre domaine connexe.
- ❖ Justifier d'une expérience dans la formation, le suivi-évaluation et l'accompagnement des associations et ONG
- ❖ Justifier de l'expérience dans la conduite de mission similaire

IV. Méthodologie

Le consultant ou l'équipe de consultants doit proposer la méthodologie appropriée pour la réalisation de cette mission. Elle fera l'objet d'une validation. Les consultants sont encouragés à être créatifs et innovateurs dans les approches qu'ils proposent.

Au démarrage, une première réunion de cadrage entre l'équipe de consultants et Diakonia permettra de mieux définir le cadre de mise en œuvre de la consultation et d'arrêter un calendrier définitif de travail.

V. Durée de la mission

La durée de la mission est de 21 jours

Le rapport provisoire de la mission est attendu au plus tard le 5 juillet et la restitution se tiendra le 8 juillet 2021 à Diakonia.

VI. Les obligations du prestataire

Le prestataire est tenu d'effectuer toute la mission conformément aux présents termes de référence. Le prestataire mettra tout en œuvre pour exécuter sa mission avec probité et dans les règles de l'art. En cas de changement qui pourrait survenir lors de la mission, les consultants devront au préalable en informer Diakonia.

VII. Dépôt des rapports d'évaluation

Le prestataire devra :

- Déposer un rapport provisoire de l'évaluation organisationnelle et institutionnelle en quatre (04) exemplaires (trois en version papier, et un en version électronique sur clé) au siège de Diakonia à l'attention du Programme Justice Économique et Sociale ;
- Restituer l'étude à Diakonia en présence de l'ensemble des partenaires en vue de sa validation ;
- Déposer un rapport définitif de l'évaluation en quatre (04) exemplaires, trois en version papier dont un original et deux copies et un exemplaire en support électronique (clé USB) au siège de Diakonia à l'attention du Programme Justice Économique et Sociale.

VIII. Soumission des offres technique et financière

Les personnes physiques (consultants ou experts...), personnes morales (cabinets, bureaux d'études, groupements de bureaux d'études...), remplissant les conditions prévues dans les termes de référence, et intéressées à prendre part à cette manifestation d'intérêt, sont invitées à faire parvenir leurs offres, rédigées en langue française et en trois exemplaires dont l'un marqué « ORIGINAL » et les deux autres « COPIE » au siège de l'ONG DIAKONIA.

Chacun des dossiers constitutifs de votre manifestation d'intérêt doit comprendre les documents ci-après :

- Une lettre de soumission adressée à la Directrice Pays de Diakonia ;
- Une offre technique complète ;
- Les attestations démontrant que les postulants (si vous êtes un cabinet, bureau ou groupement) est en règle vis-à-vis des lois fiscales et sociales ;
- Les attestations éventuelles de bonne exécution de marchés similaires ;
- Le CV des consultants/tes daté et mis à jour avec copie des diplômes et attestations ;
- Tout autre document pertinent en relation avec la mission ;

- Une offre financière comportant un devis estimatif, dont le montant total (en chiffres et en lettres) devra être fait-en hors taxes et, en toutes taxes comprises ;

La proposition ainsi constituée, sera placée dans une enveloppe fermée, et portera la mention « RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'EVALUATION INSTITUTIONNELLE ET ORGANISATIONNELLE DES PARTENAIRES DU PJES »

Les dossiers dûment constitués seront réceptionnés sur support physique en trois exemplaires (reliés chacun) et sur support numérique (clé USB) au Secrétariat de Diakonia au plus tard le 17 juin à 15 heures TU.

La Direction Pays de Diakonia se réserve le droit de demander par écrit (lettre, E-mail, etc.) toute explication destinée à lui permettre de porter une appréciation sur les offres soumises.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat par téléphone (226) 25 38 01 31/32 ou par Mail à burkina@diakonia.se .

Diakonia se réserve également le droit de ne pas donner suite à tout ou une partie de cette manifestation d'intérêt et d'utiliser tous les moyens à sa disposition pour s'assurer que les informations qui lui seront communiquées sont exactes.